

Questionnaire des 9 sur la sécurité sanitaire

Positions du Front de Gauche et de son candidat à l'élection présidentielle 2012

Questions 1 à 6

Cette série de questions s'intéresse aux problèmes de l'addiction dans son ensemble, aux psychotropes légaux que sont l'alcool et le tabac. Le Front de Gauche n'est pas une ligue de vertu qui entend dicter leur conduite à ses concitoyens : la culpabilisation est de peu d'effet sur les addictions. Celles-ci traduisent un mal-être croissant. Le programme « l'Humain d'abord », parce qu'il porte une réflexion globale et propose un changement de société, est de nature à modifier les causes du mal-être lié au chômage, à la précarité, à l'absence de reconnaissance et d'accueil des jeunes dans la société, à la déshumanisation au sein de l'entreprise et de la cité.

Sur ce terreau les marchands font fortune, et les mesures suggérées dans les questions 1 à 6 vont dans un sens général qui nous convient.

Questions 7, 8 et 9

La réponse aux trois questions est « oui ». Cela implique une augmentation considérable des moyens de la médecine scolaire, qui est un engagement du Front de Gauche. Mais, au-delà, le volet « planification écologique » de notre programme est un outil de lutte contre l'obésité et la malbouffe. En favorisant la relocalisation, les circuits courts, ainsi que l'agriculture biologique à un coût qui permette au bio d'entrer dans tous les foyers sous la forme d'une alimentation diversifiée. Sans quoi les mesures prises à l'école ou à l'encontre de la publicité en direction des enfants resteraient lettre morte, sans autre effet qu'une culpabilisation des parents non assortie de solutions d'intérêt général.

Questions 10 à 12

10/ Réduire la vitesse maximale autorisée

- Réduirez-vous de 10 km/h, la vitesse maximale autorisée sur tous les réseaux routiers hors agglomération et de 20 km/h sur les voies de moins de 5 mètres de largeur ?

Le Front de Gauche est favorable à une planification écologique qui anticipe notamment la fin des énergies carbonées dont le pétrole. Cette transition qui passe par la sortie du modèle du tout-voiture n'exclut donc pas la question de la réduction des vitesses maximales. Cependant cette réponse reste antinomique tant que quand dans le même temps on continue à proposer des véhicules de plus en plus puissants et rapides, donc de plus en plus chers et consommateurs d'énergie, tout en punissant l'usage. Pour le Front de Gauche, une véritable politique de sobriété énergétique et de sécurité routière passe nécessairement par une remise en cause de notre modèle du « toujours plus », « plus puissant » « plus cher ».

11/ Assurer un usage de l'électronique embarquée conforme à l'intérêt de la sécurité routière

- Interdirez-vous :
 - Toutes les formes de téléphonie en conduisant ?
 - L'usage des avertisseurs de radars en introduisant ces interdictions dans la partie législative du code de la route ?
 - Assurerez-vous avant la fin 2013 l'usage du LAVIA sous ses deux formes, permanente ou temporaire, dans le cadre d'une démarche volontaire des usagers, ou en tant que peine complémentaire après des récidives d'excès de vitesse ?

L'usage du téléphone portable comme des technologies embarquées (avertisseurs radars) s'est largement développé. Or il se trouve que loin d'être véritablement encadré, a continué à être véhiculé l'idée qu'il faudrait « s'adapter à ces nouveaux comportements ». Or le nombre d'accident

de la route liés à l'usage du téléphone portable mais également au développement du visionnage de film au volant tant chez les chauffeurs de poids lourds que d'automobiles font reculer la sécurité routière. Comme vous le fait remarquer « l'ampleur de l'usage d'applications dangereuses contraste avec la lenteur du développement des usages protecteurs » tel que le système LAVIA, qui est système qui permet au conducteur d'adapter sa vitesse aux changements de limitation de vitesse qui rythment sa route.

Contribuer au renforcement de la sécurité routière, pour le Front de Gauche passe par le développement de la prévention sans exclure la sanction mais également par un travail en direction des constructeurs.

D'abord et avant tout modifier les comportements au volant notamment des plus jeunes, principalement les jeunes hommes. 75% des tués sur la route sont des hommes et un tiers des femmes victimes d'accident de la route sont des passagères. Au Front de gauche des transports nous préconisons un apprentissage plus long, pour travailler plus fortement sur les comportements au volant.

Il ne faut pas exclure le volet sanction car une étude réalisée sur « Le comportement des conducteurs français sur la route <http://leblogueur.arte.tv/rubrique/securite-routiere/www.lefigaro.fr/.../Comportement_des_conducteurs%20fran%20E7ais_APR_GCE.pdf%20-> » publiée par l'Association de Prévention Routière et GCE Assurances affirme : « *la majorité des progrès enregistrés sur les routes sont dus à la peur des représailles. 84% des personnes interrogées disent avoir modifié leur comportement au volant pour cette seule raison !* » Si c'est le prix pour sauver des vies alors oui il faut l'articulation des deux (prévention et sanction). A ce titre nous considérons que l'interdiction et l'encadrement des usages qui contribuent à l'insécurité routière doivent être maintenus voir étendus, tout particulièrement concernant l'usage du téléphone au volant qui devrait être interdit.

Enfin une réflexion d'ensemble doit avoir lieu avec les constructeurs automobiles pour qu'ils cessent de faire de la vitesse une donnée sous-jacente dans leurs publicités (on filme une voiture avalant des kilomètres à perte de vue sur une route libre de toute circulation). De même réduire la puissance des véhicules est un impératif de sécurité routière mais également de santé et de prise en compte des impératifs environnementaux.

12/ Créer une expertise de la qualité des infrastructures routières

○ Ferez-vous adopter des dispositions législatives et réglementaires instaurant une expertise périodique de la totalité des infrastructures routières par des organismes indépendants des maîtres d'ouvrage et rendant obligatoire le respect des règles de l'art définies dans des documents produits par les services de l'Etat (CERTU, SETRA) ?

Pour le Front de Gauche des transports la priorité à donner doit aller au développement des modes alternatifs et au transport combiné car nous ne pouvons oublier qu'alors que l'ensemble de l'économie a réussi à réduire de 9,8 % les émissions de gaz à effet de serre sur une période de quasiment 20 ans (de 1990, année de référence Kyoto, à 2009), le transport routier les a augmentées de 12,4 % durant la même période. Le transport est le secteur qui émet le plus de GES (34%), la route générant 93% de ces Gaz. Nous proposons donc de développer les réseaux ferrés et fluviaux. Cela ne veut pas dire que les infrastructures routières devraient être laissées à l'abandon d'autant qu'une part du report modal s'organise également sur le réseau routier. Le transport collectif de voyageurs a nécessairement besoin d'un réseau routier entretenu. L'expertise et l'entretien du réseau étant primordial il s'agit ainsi réglementer également la régularité comme l'indépendance de celles-ci. Concernant le réseau routier l'un des défis à relever dans les prochaines années et l'aménagement pour un véritable partage de la chaussée afin de rendre plus sécurisant les usages notamment des modes doux sur l'espace routier. Là encore l'expertise doit se développer.

Au Front de Gauche nous pensons que ces expertises périodiques seront d'autant plus efficaces

qu'elles se feront en assurant la participation des citoyens et des représentants d'associations d'usagers à l'élaboration par exemple de la carte des points noirs de l'accidentologie comme de l'élaboration des plans de déplacements urbains.

Questions 13 et 14

Le Front de gauche se prononce clairement pour l'interdiction de la pratique de la « visite médicale » qui pèse sur les prescriptions, et renchérit le coût du médicament. Les 20 000 salariés concernés pourraient être utilement reclassés dans des missions de prévention et d'information auprès du public sous l'égide des mutuelles ou du secteur de santé public. Il faut mettre fin à l'influence des lobbys pharmaceutiques sur les prescriptions.

Les scandales sanitaires de ces dernières années amènent à poser la question d'une loi permettant les actions de procédure civile de groupes de victimes. Le Front de Gauche y est favorable. Cependant, force est de noter que c'est notamment dans le cadre du travail que ces scandales se produisent : en témoignent, par exemple, les travailleurs de l'amiante. L'influence des conditions de travail sur la santé du patient est relevée par le corps médical et les études des divers instituts de recherche sur la santé. La nécessaire coordination entre le médecin du travail et le médecin généraliste doit être organisée.

La formation initiale des médecins de France doit prendre davantage en compte tout ce qui tourne autour de la prévention initiale .

C'est pourquoi nous visons le retour de la pratique médicale dans les lieux de travail aux principes élaborés en 1946.

Immédiatement devrait être suspendue l'application des décrets du 30 janvier 2012 – nés de la loi de juillet 2011 – applicables au 1^{er} juillet.

Les tableaux de reconnaissance des maladies professionnelles de la Sécurité sociale, qui n'assurent que 2.000 reconnaissances annuelles alors qu'elles sont estimées entre 11.000 et 23.000 par l'INVS, devraient rapidement intégrer les nombreuses conséquences des expositions aux produits toxiques. Ce qui améliorerait en outre la connaissance scientifique du corps médical.

Dans le cadre de la réforme du système de médecine du travail que nous réaliserons rapidement, cette branche préventive de la santé devrait rejoindre la branche Accident du Travail – maladies professionnelles (AT/MP) de la Sécurité sociale, sous le contrôle des salariés, et ne plus dépendre du système concurrentiel des associations de santé au travail dépendantes financièrement de la volonté des entreprises.